

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville d'Antibes (06)
Hôtel de Ville
Cours Masséna - BP 2205
06606 Antibes Juan Les Pins
Cedex

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Travaux dans les bâtiments de la Commune, du C.C.A.S et de l'Office du Tourisme et des Congrès - Lots 06 et 10.

Description: Travaux dans les bâtiments de la Ville d'Antibes Juan-les-Pins, du Centre Communal d'Action Sociale et de l'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins - Lots 6 et 10

Identifiant interne: 26F013_26F014.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.

Nomenclature principale (cpv): 45261420. 44316500. 44316510. 45262400.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins. Le Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes Juan-les-Pins. L'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins.

Ville: ANTIBES.

Code postal: 06600.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Le présent accord-cadre est passé par le groupement de commandes composé des entités suivantes : - La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins, - Le Centre Communal d'Action Sociale d'Antibes Juan-les-Pins, - L'Office de Tourisme et des Congrès d'Antibes Juan-Les-Pins. La Commune d'Antibes est désignée coordonnateur du groupement de commandes, ayant la qualité de pouvoir adjudicateur. La Commune d'Antibes Juan-Les-Pins se verra confier la charge de mener la totalité de la procédure. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental, visées par l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique, dont le détail est indiqué à l'article 1.1 du C.C.A.P..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.

Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:
Motifs d'exclusion purement nationaux:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Coupable d'une faute professionnelle grave:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
Païement des cotisations de sécurité sociale:
État de cessation d'activités:
Païement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0006

Identifiant interne: 26F013.

Titre: Lot 6 : Etanchéité.

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des travaux d'étanchéité

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45261420.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 42.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 2.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 10 juillet 2026 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1170000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2250000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier : QUALIBAT 3212 Etanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (technicité confirmée) QUALIBAT 3222 Etanchéité en matériaux de synthèse en feuilles (technicité confirmée) QUALIBAT 3242 Etanchéité liquide (S.E.L) (technicité confirmée) QUALIBAT 3233 Etanchéité en asphalte coulés (technicité supérieure) QUALIBAT 3292 Toitures terrasses spécialisées (technicité confirmée) Tranche de classification pour l'ensemble du lot : EFF2.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 13/04/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

5.1 LOT N° : LOT-0010

Identifiant interne: 26F014.

Titre: Lot 10 : Serrurerie – Métallerie – Ferronnerie.

Description: Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum et un opérateur économique pour des travaux de serrurerie, métallerie et ferronnerie

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.

Classification CPV: 45262400. 44316510. 44316500. 45261213.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 43.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements: 2.

Description: L'accord-cadre est conclu à compter du 13 juin 2026 (ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure) jusqu'au 31 décembre 2027. L'accord-cadre peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2029.

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 1800000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 2250000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: Les certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats sont en particulier : QUALIBAT 2411 - Constructions et structures métalliques (technicité courante) QUALIBAT 4412 –Métallerie (technicité confirmée) QUALIBAT 4421 – Travaux de structures métalliques Autres certificats de qualifications et/ou de qualité souhaités : QUALIBAT 3811 Parois en bardages simples (technicité courante) QUALIBAT 4453 – Fabrication et mise en œuvre d'ouvrages de métallerie résistant au feu QUALIBAT 4492 – Ferronnerie QUALIBAT 4512 – Fourniture et pose de volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - Collectif - Tertiaire et Industriel QUALIBAT 4522– Fourniture et pose de persiennes, volets roulants, battants et coulissant, jalousies, brises soleils orientables. Tranche de classification pour l'ensemble du lot: EFF2.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Nom : Valeur technique.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Prix :

Nom : Prix.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Nom : Performances en matière de protection de l'environnement.

Description : Se référer au règlement de la consultation.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 13/04/2026 à 14:00.

Adresse pour la soumission : www.marches-securises.fr.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Non autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement, la forme juridique imposée après attribution par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire, nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre. L'entreprise mandataire d'un groupement ne peut représenter, en cette qualité, plus d'un groupement pour un même accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Arrangements financiers : Financement sur les crédits ouverts au budget.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 1.

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel (art L. 551-1 du Code de justice administrative) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. Référé contractuel (article L.551.13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. Tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles (et y compris en faisant valoir l'illégalité des actes détachables du contrat) assorti le cas échéant de demandes indemnitaires dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées notamment de la publication de l'avis d'attribution. Référé-suspension (art L. 521-1 du CJA) sous condition d'urgence quand le contrat fait l'objet d'un recours de pleine juridiction contestant sa validité. Recours indemnitaire dans les 2 mois à compter d'une décision expresse ou implicite de rejet de la

demande préalable (art R. 421-3 du CJA) et sous réserve des dispositions de la loi n 68-1250 du 31 décembre 1968 relative à la prescription des créances de l'Etat, les départements, les communes et les établissements publics (prescription quadriennale) ou dans le cadre d'un recours en contestation de la validité du contrat. Déféré préfectoral (art L. 2131-8 du Code général des collectivités territoriales) : dans les 2 mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Antibes (06).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21060004500012.
Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.
Adresse postale : Hôtel de Ville Cours Masséna - CS 82205.
Ville : Antibes Juan-les-Pins Cedex.
Code postal : 06606.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: commandepub-passation@ville-antibes.fr.
Téléphone: +33 492905280.
Adresse internet: <http://www.antibes-juanlespins.com>.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.
Ville : NICE.
Code postal : 06000.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.
Téléphone: +33 489978600.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :47d8e0fb-fb91-48ae-8e3d-913b1218cb68
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 09/03/2026 à 10:30.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.